

Le contenu publié sur cette page a été transféré en version PDF depuis le site Web de la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) à titre de référence. Les liens fournis vers le contenu connexe ont également été transférés et se trouvent à la fin du présent document.

Niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes à prestations déterminées en Ontario

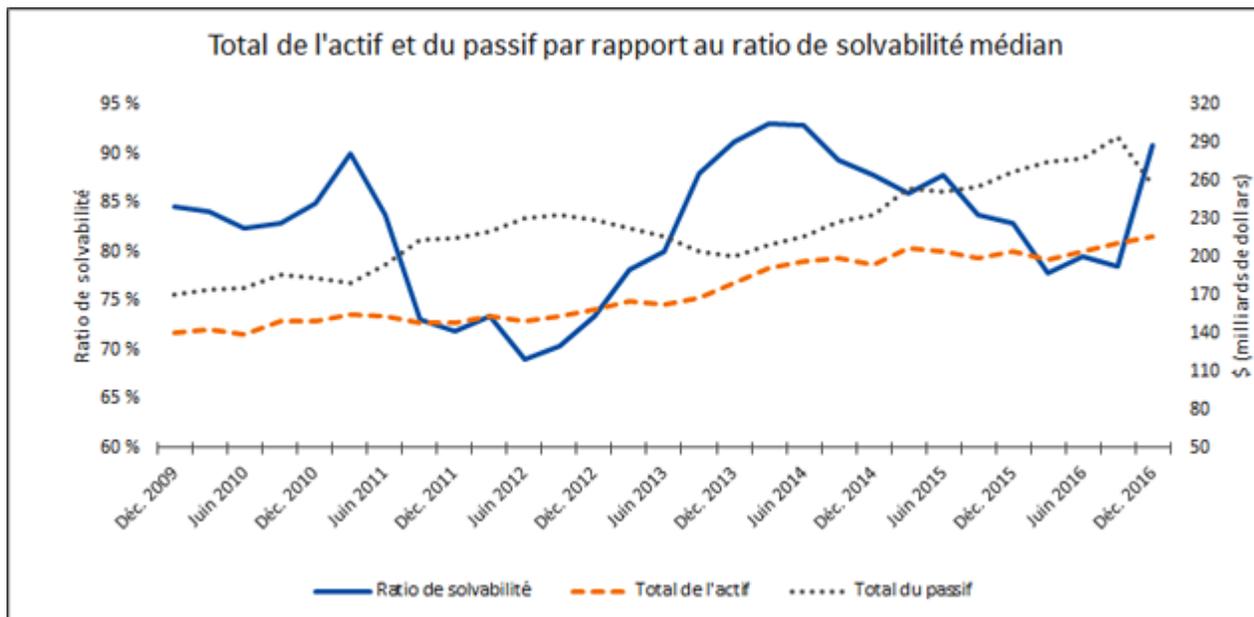
Mise à jour au 31 décembre 2016

- **Le ratio de solvabilité médian est de 91 % (par rapport à 79 % au 30 septembre 2016)**
- **Pour 62 % des régimes, le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 %**
- **Pour 16 % des régimes, le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %**

La hausse de 12 % du ratio de solvabilité médian estimatif depuis le 30 septembre 2016 était attribuable aux facteurs suivants :

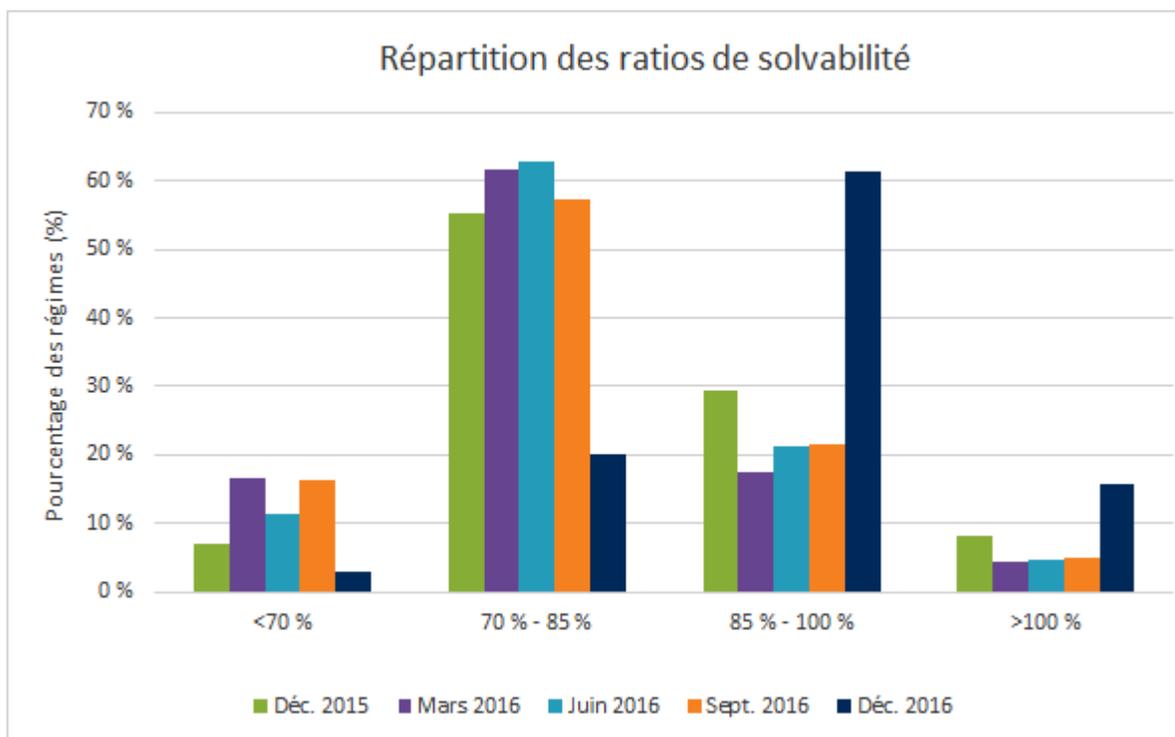
- le rendement du capital investi de la caisse de retraite modèle de 0,8 % au quatrième trimestre 2016 ainsi que les corrections apportées aux données et les modifications relatives à la modélisation ont entraîné une hausse de 5 % du ratio;
- l'évolution du passif de solvabilité découlant de l'évolution du taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur de rachat et du taux d'actualisation relatif à la constitution de rentes s'est traduite par une hausse de 7 % du ratio.

Total de l'actif et du passif par rapport au ratio de solvabilité médian



[Visualiser une description accessible du graphique linéaire sur l'actif et le passif par rapport au ratio de solvabilité médian](#)

Répartition des ratios de solvabilité



[Visualiser une description accessible du graphique à bar de la répartition des ratios de solvabilité](#)

Méthodes et hypothèses :

- Les résultats indiqués dans les derniers rapports actuariels déposés (c.-à-d., actif et passif) ont fait l'objet d'une projection jusqu'au 31 décembre 2016 à partir des hypothèses suivantes :
 - les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur, sous réserve des restrictions réglementaires, pour les congés de cotisations;
 - les promoteurs verseraient les cotisations correspondant aux coûts normaux et les paiements spéciaux, au besoin, au niveau minimal réglementaire;
 - les sorties de fonds seraient égales aux rentes à verser aux participants à la retraite telles qu'indiquées dans le dernier rapport actuariel déposé. Les coûts d'administration des régimes n'ont pas été pris en compte.
- Les rendements trimestriels supposés des différentes catégories d'actif pour 2016 sont indiqués dans le tableau qui suit. La caisse de retraite modèle a obtenu un taux de rendement annuel de 8 % en 2016. Ces taux de rendement (dollars canadiens) ont été établis en fonction de la composition de l'actif suivante : 45 % d'investissements à revenu fixe, 30 % d'actions canadiennes et 25 % d'actions étrangères.

2016	TSX Canada	MSCI Monde	Indice obligataire FTSE TMX	Rendement total de la caisse de retraite modèle
------	------------	------------	-----------------------------	---

1er trimestre	4,5 %	-7,2 %	1,4 %	0,2 %
2e trimestre	5,1 %	1,4 %	2,6 %	3,1 %
3e trimestre	5,5 %	6,1 %	1,2 %	3,7 %
4e trimestre	4,5 %	3,9 %	-3,4 %	0,8 %

3. Les passifs de solvabilité estimatifs ont été calculés selon les Normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et les Notes éducatives du même Institut, avec comme principales hypothèses :

Date d'évaluation	Valeur de rachat	Constitution de rente 1
30 septembre 2016	Intérêt : 1,70 % pendant dix ans, 3,00 % par la suite Mortalité : CPM2014 générationnelle	Intérêt : 2,75 % Mortalité : CPM2014 générationnelle
31 décembre 2016	Intérêt : 2,20 % pendant dix ans, 3,50 % par la suite Mortalité : CPM2014 générationnelle	Intérêt : 3,11 % Mortalité : CPM2014 générationnelle

1 En fonction d'un bloc de durée moyenne